

## Formation des enseignants : le projet de décret « franchit une ligne rouge » (France universités)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°326471 - Publié le 29/05/2024 à 17:39

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 31/05/2024 à 09:10



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

L'utilisation du terme « organisme de formation » figurant dans le projet de décret du ministère de l'éducation nationale sur le recrutement et la formation initiale des enseignants, « franchit une ligne rouge malgré des mises en garde réitérées de la part de France Universités », déclare la conférence des présidents d'universités, le 29/05/2024.

L'association réagit alors que le texte, détaillé dans un article précédent, fait l'objet, le même jour, d'un groupe de travail réunissant les organisations syndicales de l'éducation nationale et la DGRH (Direction générale des ressources humaines). Le projet doit être examiné lors du CSAMEN (Comité social d'administration du ministère de l'éducation nationale) du 11/06.

« Cette formulation doit être immédiatement retirée pour rétablir un climat de confiance et, faute de mieux, celle actuellement en vigueur immédiatement reprise dans le projet de décret. Aucune discussion sereine n'est possible sans ce préalable. »

France universités rappelle que « cette formule est substituée à celle "d'établissement public de formation" figurant dans les textes actuellement en vigueur » et considère que le « changement n'est pas anodin ».

« La formule est ambiguë, car, par sa généralité, elle laisse entendre qu'il pourrait s'agir d'un organisme dénué de toute attache universitaire, autrement dit d'un organisme public ne relevant pas du ministère chargé de l'enseignement supérieur ou d'un organisme privé, lucratif ou non. »

Le 15/04, l'association appelait déjà le Gouvernement à clarifier les modalités d'organisation et de gouvernance des futures Écoles normales supérieures du professorat « afin d'éviter toute "désuniversitarisation" de la formation des professeurs ».



## France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

### Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.</li><li>• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.</li><li>• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.</li></ul>
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Bureau élu en décembre 2022 composé de : Président : Guillaume Gellé Vice-présidents : <ul style="list-style-type: none"><li>• Dean Lewis</li><li>• Virginie Dupont</li></ul>

### Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une équipe permanente : 27 personnes.</li><li>• Des conseillers et consultants : 7 personnes.</li></ul>
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 29/05/2024 à 17:29